

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire:

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES:

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
 ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

A réviser Marsouin éer. P. A. scription

ABONNEMENT: }
 \$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
 \$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la Semaine: Quelques considérations sur l'œuvre de la colonisation, par un colon de Notre-Dame-des-Anges de Montauban, dans le comté de Portneuf; la colonisation à cet endroit.—La nécessité d'un octroi en faveur du chemin de fer de Québec au Lac St-Jean est de nouveau prise en considération à la Chambre des Communes; l'Honorable M. Langevin, MM. Ernest Cimon, Laundry, Vallée, Casgrain, Valin et Laurier prennent part à la discussion; discours de l'Hon. M. Langevin, sur cette importante question.—La fabrique de sucre de betteraves devra être mise en opération à Berthier (en haut), dans le cours de l'automne prochain.—Joseph Sirois, éer., maire de Ste-Anne de la Pocatière, vient d'être nommé capitaine dans la milice sédentaire.—M. Frédéric Houde, député de Maskinongé à la Chambre des Communes, suggère la distribution, aux cultivateurs, d'une brochure sur la culture du tabac.—La vente de Polémar, gariue et autres produits falsifiés à Chicago.

Causerie Agricole: Culture des prairies naturelles: Culture des prairies de seconde classe (prés élevés et fanchables)—Travaux et soins de conservation (Suite)—Travaux d'amélioration.—Consommation des produits des prairies de seconde classe.—Culture des prairies de troisième classe (prés bas non-marécageux, à regains).—Des travaux et des soins de conservation des prairies de cette classe: travaux d'amélioration.

Sujets divers: La graine de cuscuto et les fumiers frais.—Cendres de bois ou de végétaux pour la culture des pommes de terre.—Avantages de la plantation des aulnes.—L'avortement des vaches.—Les pommes de terre employées comme semence.—Le plâtrage des fumiers.—Pommes de terre fermentées données en nourriture aux animaux.—La propreté du corps.

Choses et autres: Deuxième édition du "Petit traité sur la culture du tabac," par Ls. N. Gauvreau, éer., N. P. et membre du Conseil d'agriculture.—L'agriculture, l'industrie et le commerce.—Le secret d'une bonne culture.—Ce qu'est l'agriculture.—Danger de l'emploi des vases vernissés.

Recettes: Moyen pour reproduire les géraniums.—La nourriture des moutons.—Un cheval couronné: moyen pour le guérir.

REVUE DE LA SEMAINE

La colonisation à Notre-Dame-des-Anges de Montauban, comté de Portneuf.—Comme nous tenons à mettre nos lecteurs au courant du mouvement colonisateur qui s'opère dans plusieurs parties de notre Province, nous nous empressons d'accéder à la demande d'un de nos abonnés de Notre-Dame-des-Anges, de publier les renseignements qui ont été fournis au *Courrier du Canada*, par un colon établi dans cette localité. Nous admirons le zèle de ce colon sur la question si importante de la colonisation, et nul doute que les considérations qu'il émet à ce sujet, attireront sérieusement l'attention de tous les amis de l'agriculture.

Voici ce que nous lisons dans le *Courrier du Canada*, sous la signature de "Colon":

"Je viens, avec votre indulgente permission, donner aux lecteurs de votre intéressant journal, d'autres renseignements sur la nouvelle colonie de Notre-Dame des Angés et faire quelques considérations sur l'œuvre si belle et si méritoire de la colonisation.

"Combien je serais heureux, si, par mes faibles paroles, je parvenais à détourner au moins quelques-uns de mes compatriotes du chemin des Etats Unis, et les engager à venir prendre ici les nombreuses et fertiles terres encore inoccupées!

"La colonisation! voilà un mot que l'on fait sonner bien haut; mais il faut qu'il ne soit pas purement spéculatif, il faut de plus, c'est l'essentiel, il faut qu'il devienne pratique, c'est à-dire il faut que l'on s'efforce de gagner à une œuvre si patriotique, des frères qui seraient tentés de désertor le pays, et de plus les aider de ses ressources lorsqu'ils seront établis sur une terre nouvelle. En effet, combien de généreux colons n'ont-ils pas à lutter contre les privations et la pauvreté, surtout les deux ou trois premières années, alors que leur terre n'est pas suffisamment défrichée pour fournir le pain quotidien! C'est alors, au début de leur entreprise, que les sociétés de colonisation devraient diriger leurs bienfaisants secours, vers

ces colons qui commencent le défrichement de leurs terres. Et cela d'autant plus que l'expérience journalière, nous prouve que ce sont généralement ceux de nos pères presque entièrement déshérités de la fortune qui se font colons. Il n'y a que quelques rares exceptions.

« Combien le gouvernement serait digne d'éloges, en votant chaque année, une somme de plusieurs milliers de piastres pour aider le colon, non seulement en faisant ouvrir les chemins qui lui donnent accès dans la forêt, mais encore en lui fournissant les grains de semence qu'il ne peut se procurer dans les premières années, sans contracter des dettes. On a beau dire et beau faire, la colonisation ne progressera rapidement, qu'autant qu'elle sera soutenue par le gouvernement d'abord, et ensuite par les sociétés fondées dans le but si louable d'en promouvoir les intérêts.

« Il faut bien se persuader que la colonisation est une question nationale et de la plus haute importance; on le répète souvent: l'avenir de notre pays est surtout dans la colonisation. Mais comment la colonisation avancera-t-elle, si le fardeau est sur les épaules de quelques prêtres assistés de secours individuels? L'initiative privée est sans doute digne d'éloges; mais certainement aussi, un gouvernement qui a à cœur de retenir nos compatriotes sur le sol canadien, ou de les rapatrier, doit être le premier en cette affaire et mettre les fonds nécessaires à la disposition des personnes qui sont à la tête du mouvement. La colonisation sera toujours languissante tant qu'il n'en sera pas ainsi, et les faits sont là pour le prouver. Il va sans dire que ce sont de simples remarques que je fais ici en passant et que mon intention n'est pas de jeter le blâme sur qui que ce soit.

« Il y a encore dans Notre-Dame-des-Anges seul, au-delà de 200 lots, dont une moitié dans Chavigny sur la rive nord de la Rivière Batiscan et l'autre dans Montauban sur la rive sud.

« Le nouveau colon trouvera à Notre-Dame-des-Anges des avantages réels qu'il ne rencontrera pas peut-être dans d'autres localités aussi nouvelles. Il y a, à quelques arpents de la chapelle, un bon moulin à farine qui épargnera bien des pas au colon. Il y a aussi deux scieries où il pourra faire préparer le bois de construction.

« Ajoutons que si, on le dit avec vraisemblance, le chemin de fer des basses Laurentides vient à passer dans la vallée de la Batiscan qui est le tracé naturel, Notre-Dame-des-Anges se trouvera à en bénéficier avantageusement.

« La colonisation, sur la Rivière Batiscan n'est commencée que depuis huit ans, et déjà l'on compte 72 colons résidents et une vingtaine qui y cultivent des terres sans y résider, mais qui viendront s'y fixer dans quelque temps. Plusieurs autres familles, nous assure-t-on, doivent venir bientôt les rejoindre. Ces familles pour la plupart sont de Deschambault, de cette belle paroisse qui a fourni tant de bras à la colonisation, grâce à l'initiative et au zèle de son digne curé, le Révérend M. N. Bellenger qui encourage la colonisation et de paroles et d'action. Après son saint ministère, c'est son œuvre de prédilection. Aussi combien la patrie devra lui être reconnaissante! Combien le bon Dieu devra l'en récompenser! Car en travaillant

pour la colonisation, il travaille pour Dieu. Dieu et Patrie, sont deux mots qu'un patriote ne sépare pas.»

— L'importante question de la construction du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean a été de nouveau mise à l'attention des députés à la Chambre des Communes, lundi, 14 février.

M. Ernest Cimon, député de Chicoutimi, a provoqué la discussion en demandant copie du rapport de A. L. Light, écrivain, ingénieur en chef, adressé au Gouvernement de la Puissance du Canada, à sa demande, et concernant le chemin de fer de Québec au lac St-Jean et la compagnie du Chemin de fer de Québec au lac St-Jean.

La nécessité d'obtenir un subside de la législature fédérale, en faveur de ce chemin de fer, a été démontrée en plusieurs occasions à la Chambre des Communes, notamment en 1873, 1876, 1878 et en 1879, mais sans aucun résultat favorable à cette entreprise. M. le député Cimon, ainsi que tous les députés qui s'intéressent vivement à cette entreprise nationale, n'en continuent pas moins leurs instances pour obtenir un subside indispensable à la construction de ce chemin de fer.

Le 14 février, M. Cimon venait de nouveau à la charge, et l'historique qu'il fit de la fertile vallée du Lac St-Jean prouvait, une fois de plus, que cette partie de notre pays devait recevoir les mêmes encouragements que l'on accorde ailleurs.

L'Hon. M. Langevin, MM. Landry, Vallée, Casgrain, Valin et Laurier prirent part à la discussion. Voici un résumé du discours que prononça l'Honorable M. Langevin en cette circonstance, en réponse à la demande de M. Cimon :

M. l'Orateur, la question du lac Saint-Jean n'est pas une question nouvelle; il y a déjà longtemps qu'elle s'agit, et je ne suis pas étonné que l'actif député de Chicoutimi et du Saguenay ait pris cette question-là spécialement sous sa protection. Je suis convaincu qu'une question de ce genre ne pouvait être mise entre des mains plus habiles que celles de l'honorable député. Si jamais cette question a chance — et j'espère qu'elle l'a — de réussir; si ce chemin doit un jour se continuer jusqu'au lac Saint-Jean, je suis convaincu que le député de Chicoutimi aura contribué beaucoup au succès de l'entreprise. Il est vrai qu'il y a longtemps qu'on travaille à la colonisation du Saguenay, mais je ne puis pas m'accorder avec l'honorable député de l'Islet (M. Casgrain), en donnant à entendre que les efforts qui ont été faits dans cette direction, spécialement par le vénérable prêtre dont il a parlé tout-à-l'heure aient été suivis de malheurs financiers. Il est possible qu'il y ait eu de faux frais de faits dans certaines occasions; il est possible que dans certaines entreprises, on n'ait pas eu tout le succès désiré et qui était désirable, mais cela est ad, j'en suis convaincu, aux circonstances difficiles dans lesquelles on se trouvait. C'était un pays à peu près inhabité à cette époque-là; c'était un pays où il était difficile de parvenir à rien; ne pouvant transporter les objets qui étaient nécessaires à la vie, ou même les instruments d'agriculture, que sur son dos, sans avoir de moyen de transport autre que le dos des voyageurs qui y parvenaient; il était par conséquent impossible de faire avancer la culture comme on le ferait sur des routes carrossables ou dans les parties les plus civilisées du pays. Mais ce n'est pas là une raison pour jeter du discrédit sur les efforts qui ont été faits à cette époque-là; au contraire, c'est une raison de louer les efforts qui ont été faits par les missionnaires et par les autres pionniers de la civilisation dans le Saguenay. Cette question du Saguenay ne peut pas être une question de parti; c'est une question qui intéresse tous les habitants du pays, que l'on appartienne à la droite, ou que l'on appartienne à la gauche de la Chambre; et par conséquent en répondant à l'honorable député de Chicoutimi sur cette question, je ne dois pas non plus en faire une question de parti. Le chemin de fer du lac Saint-Jean, dont l'honorable membre vient de parler spécialement, est une entreprise qui a de l'avenir, et je suis convaincu

qu'le chemin de fer du Nord, qu'on appelle aujourd'hui chemin de fer Occidental, que de même ce chemin dis-je, a pris au-delà de vingt ans avant d'aboutir; le chemin du lac Saint-Jean aura aussi son terminus, et qu'il arrivera au lac Saint-Jean comme le chemin de fer du Nord est arrivé à Ottawa. Mais si les entreprises de chemins de fer ont toutes leurs difficultés, cette entreprise du chemin de fer du lac Saint-Jean n'a eu des avantages que le chemin de fer du Nord n'a pas eus, parce que nous avons vu des capitalistes y mettre leurs capitaux pour construire déjà une partie du chemin en se dirigeant vers ce qu'on appelle le lac Edouard, qui est sur la ligne du chemin du lac Saint-Jean. Maintenant, l'honorable député s'occupe de savoir si le Gouvernement se propose ou pourrait maintenant donner une aide à ce chemin. La question s'est déjà présentée devant le Gouvernement, et le Gouvernement n'est pas en position de résoudre la difficulté jusqu'à présent. Nous avons été nécessairement absorbés par la grande question du chemin de fer du Pacifique, qui a occupé aussi le parlement, et nous avons été obligés de mettre de côté des questions importantes, dont celle-ci est une, pour nous occuper de celle-là qui était une grande question nationale. Maintenant, jusqu'à quel point pourrions-nous aider des lignes locales, car leur construction est locale par les services qu'elles nécessitent; on doit en attendre? C'est une question qui n'a pas encore été décidée par le Gouvernement, et l'honorable membre ne pourra pas s'attendre à avoir une réponse définitive sur une question de ce genre en l'absence de l'honorable ministre des Chemins de fer qui, je le regrette, est très-indisposé aujourd'hui. Quant aux autres travaux auxquels l'honorable député ne trouvera pas à redire si je lui demande de vouloir bien attendre vingt-quatre heures avant d'avoir une réponse. Les estimés seront mis sur la table demain, comme j'ai eu l'honneur de l'honorable à la Chambre vendredi dernier, et l'honorable député verra par les estimés ce que nous pouvons soumettre à la Chambre. S'il n'y trouve pas tout ce qu'il a demandé il lui faudra attendre douze mois. Je dois féliciter l'honorable membre sur les recherches et le travail qu'il a fait sur le Saguenay. Ce discours, certainement lui fait honneur et restera dans le *Hansard* comme monument de son travail; en même temps, ce sera un travail excessivement précieux pour tous ceux qui voudraient connaître les progrès faits dans le Saguenay.

— A la Chambre des Communes, séance de vendredi dernier, Sir Léonard Tilly a donné lecture d'un télégramme de M. H. Legru, de l'Union sucrière du Canada, annonçant que les machines pour la fabrication de sucre de betteraves de Berthier (en haut), allaient être envoyées bientôt au Canada. M. Thomas Van de Vliet, de Montréal, sera le gérant de ce premier établissement.

Milice sédentaire—Joseph Sirois, écrivain, Maire de Ste-Anne de la Pocatière, a été nommé Capitaine de la Compagnie No. 1 de la division régimentaire de Kamouraska, en remplacement du Capitaine Valence Garon, décédé.

Brochures sur la culture du tabac.—La demande du député de Maskinongé à la Chambre des Communes, M. Frédéric Houde, de faire distribuer parmi les cultivateurs une brochure relative à la culture du tabac, a été accueillie favorablement par le comité de colonisation de la députation fédérale. Cette brochure indiquera la manière de cultiver le tabac, ainsi que sa meilleure préparation après qu'il a été récolté; de plus, elle renfermera un résumé de la loi d'accise sur le tabac canadien, pour l'information des intéressés.

— Nous lisons dans le *Canadien* de St-Paul de-Minnesota: "Les marchands à commission de Chicago qui ont organisé dans cette ville le mouvement contre la vente de l'oléomargarine et d'autres produits falsifiés, viennent de nommer un inspecteur du beurre et du fromage, qui doit sévir avec toute la rigueur possible contre ceux qui se livrent à la fabrication de

ces articles. Il existe une loi de l'Etat, de même qu'une ordonnance de la ville de Chicago, très-sévère à cet égard. On estime qu'il se vend, chaque jour, à Chicago, de l'oléomargarine à cent mille personnes, outre ce qui s'en expédie aux grandes villes de l'Est, et dont la quantité varie de deux à trois pleins chars. Un seul établissement en manufacture vingt mille livres par jour."

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES PRAIRIES NATURELLES.

Culture des prairies de seconde classe (prés élevés et fauchables)—Travaux et soins de conservation (Suite).

On doit donc admettre comme un principe incontestable, que la prospérité du bétail tient essentiellement à la bonne qualité du fourrage dont on le nourrit habituellement, comme à l'espèce de celui qui convient le plus à la constitution particulière de chaque animal.

Il est donc à désirer que le cultivateur s'attache à connaître à fond la botanique rurale de sa localité, à distinguer les plantes salubres et avantageuses d'avec celles qui sont nuisibles ou inutiles, afin de pouvoir multiplier les unes et détruire les autres.

Q'on ne croie pas cependant qu'il soit si difficile de juger de la bonne ou mauvaise qualité des herbes; on en peut faire des expériences suffisantes sans le secours de la botanique et de la chimie.

Il nous semble qu'il serait possible de reconnaître les plantes nuisibles ou inutiles, sans s'assujétir à des expériences, à la vérité concluantes, mais qui sont longues et ne seraient pas toujours exemptes d'inconvénients, n'étant pas toujours à la portée des cultivateurs. Pour y parvenir, il suffirait d'observer les plantes que les bestiaux en liberté laissent dans les pâturages; on les arracherait ensuite, et on en garnirait des vides avec de bonnes graines. Ce moyen nous paraît suffisant dans la pratique pour améliorer la qualité des herbes des pâturages; mais pour les prairies que l'on fauche habituellement, surtout sur une grande étendue, nous ne connaissons que l'extirpation successive des mauvaises herbes, les engrais et les coupes précoces, qui puissent améliorer la qualité de leurs plantes, telles que les renouées, le colchique, qui sont nuisibles aux bestiaux, lorsqu'ils sont mangés en vert perdant leurs qualités malfaisantes quand elles ont été converties en foin à leur maturité.

La prairie étant convenablement nettoyée, on cure les rigoles d'irrigation accidentelle, la seule dont les prairies de cette classe soient susceptibles; afin de pouvoir profiter des premières eaux de l'automne, qui fournissent les alluvions de la meilleure qualité; ou bien, on y répand d'autres engrais.

Travaux d'amélioration.—Ces travaux peuvent être considérés sous deux rapports différents, ou plutôt être distingués en deux classes; savoir, ceux qui ont pour but d'améliorer la qualité des herbes ou du fourrage, et les travaux qui doivent en augmenter la quantité.

L'extirpation des mauvaises plantes, que nous avons recommandée plus haut, suffit pour l'amélioration de la qualité des produits d'une prairie; mais au lieu

d'augmenter la quantité de son fourrage, elle la diminue, à cause des vides que cette extirpation opère. Il faut donc regarnir ces vides, et l'on y parvient aisément en y répandant au printemps de bonnes graines de foin, que l'on ramasse ordinairement dans les granges où on le met en bottes pendant l'hiver, ou mi-ux encore, prises dans les greniers où l'on a réservé les foins des prés de la classe qui nous occupe, parce qu'étant naturellement moins humides que ceux de troisième classe, le foin qui en provient est toujours de meilleure qualité; mais ces graines ne suffisent pas toujours, parce que le plus grand nombre ne germent pas, à cause de leur défaut de maturité. Pour suppléer à cet inconvénient et avoir un pré toujours bien garni, il faut donc en ajouter d'autres dont la qualité et la maturité soient toujours certaines.

Dans ce cas, il est mieux de faire un choix de graines analogues à la nature du terrain et dont la maturité fut arriver en même temps, le foin en serait meilleur; mais la dépense des semis deviendrait plus considérable.

Si la prairie présentait quelques parties marécageuses ou trop fraîches, il faudrait les dessécher complètement, et en leur ôtant cette humidité surabondante, on en ferait périr les plantes aquatiques; de nouvelles graines répandues sur ces parties, dont la végétation serait aidée par des engrais, les remplaceraient avec beaucoup d'avantages. Enfin, si ces plantes étaient des joncs, et que le dessèchement et les engrais ne fussent pas suffisants pour les détruire, on serait obligé de défricher ces parties, et de les semer ensuite comme nous venons de le dire.

Après avoir ainsi amélioré la qualité des herbes de ces prairies, il faut chercher à en augmenter la quantité par des engrais, ou au moins à entretenir leur fertilité naturelle par ce moyen. A cet égard, on croit trop communément qu'après avoir donné aux prairies les soins d'entretien que nous venons de prescrire, on peut sans inconvénient les abandonner à la nature, et cette erreur est la cause de cet abandon presque général.

Il est vrai que de toutes les productions végétales les herbes sont celles qui occasionnent au sol la moindre déperdition de fertilité; mais si petite que puisse être cette déperdition, elle n'en est pas moins réelle, et nous avons constamment observé que les produits des prairies diminuaient progressivement lorsque leur fertilité n'était pas entretenue par des engrais périodiques. Il faut donc leur en procurer de temps à autre; cette dépense est d'autant moins considérable que la déperdition de principes végétaux est moindre annuellement, et elle est d'autant plus avantageuse, que les effets des engrais sur les prairies sont toujours prompts et très-productifs.

Tous les engrais sont bons pour les herbages, et les meilleurs sont ceux que l'on peut se procurer au meilleur marché: tels sont les fumiers, les bonnes terres, l'argile, la marne, le plâtre, la chaux, les cendres de lessive, de houille et de tourbe, les vases de mer, les varecs, les irrigations d'eau troubles ou limpides, etc., seulement, avant de les employer, il faut consulter le terrain, parce que tous les engrais ne sont pas aussi bons les uns que les autres sur les différentes natures de sols. L'engrais d'irrigation est le seul qui paraisse convenir à toutes.

Si l'usage de ces différents engrais devenait localement trop dispendieux, il vaudrait mieux défricher ces prés de seconde classe lorsqu'ils seraient épuisés, que de les conserver en friches ou en pré-pâturés; on les cultiverait en céréales pendant quelques années avec un grand profit, et on les convertirait ensuite en prés gazons, composés, comme nous l'avons indiqué plus haut, pour les défricher encore lorsque leurs produits viendraient à diminuer.

Consommation des produits des prairies de seconde classe — Lorsqu'elles ne sont point enclôses, leurs produits sont toujours fauchés à la maturité des herbes pour être donnés en foin aux bestiaux, et surtout aux chevaux, à qui il convient particulièrement.

La meilleure manière de consommer les produits de ces prairies, et qui économiserait beaucoup les engrais qu'elles exigent pour être entretenues dans leur fertilité naturelle, serait de les faire pâturer tous les deux ans, d'abord par des bêtes à cornes, auxquelles on ferait succéder un troupeau de moutons, et de ne les faucher que dans les années intermédiaires.

CULTURE DES PRAIRIES DE LA TROISIÈME CLASSE (prés bas, non marécageux, à regains). — Les prairies de cette classe sont ordinairement placées sur les bords des cours d'eau; et soit que la bonté naturelle de leur sol provienne des alluvions que leurs débordements ont déposées sur sa surface, et qui s'y sont accumulées par le temps, soit que leur fertilité naturelle soit activée par une humidité constamment suffisante que ces cours d'eau leur procurent, ces prairies réunissent ordinairement l'avantage d'une qualité d'herbe presque aussi bonne que dans celles de seconde classe, à celui d'une quantité beaucoup plus considérable, surtout lorsqu'elles sont administrées avec intelligence.

Des travaux et des soins de conservation — Ils sont absolument les mêmes que ceux que nous avons prescrits pour les prairies de seconde classe, lorsque les prairies ne sont point soumises à des irrigations régulières; mais si elles sont améliorées par l'établissement d'un système convenable d'irrigation, les travaux et les soins de conservation sont plus multipliés.

Un peu avant les pluies de l'automne, c'est-à-dire dans le cours de novembre, les bestiaux doivent être exclus de ces prairies, afin d'avoir le temps de curer les rigoles principales et secondaires d'irrigation, de réparer les fossés ou digues, afin d'assurer le jeu des eaux avant les premières inondations de cette saison. Aussitôt qu'elles sont arrivées, il ne faut pas négliger d'en profiter pour donner à la prairie la première irrigation d'eaux troubles, parce que, ainsi que nous l'avons déjà dit, les inondations qui suivent immédiatement la fin des semailles procurent le meilleur engrais d'irrigation. On en retire les eaux aussitôt qu'elles commencent à s'éclaircir; on répare les rigoles immédiatement après l'opération.

Il faut cependant user modérément de ces irrigations, car autant une humidité constamment suffisante est favorable à la végétation des herbes, autant une humidité surabondante leur serait nuisible, principalement sous le rapport de la qualité.

L'attention du cultivateur doit aussi se porter sur la conservation des travaux ayant pour but de préserv-

ver la prairie des inondations du cours d'eau pendant l'été.

Il est avantageux de diviser les prés destinés au pâturage en parcelles d'une étendue proportionnée au nombre de chevaux, des vaches et autres bestiaux qu'on possède, afin que pendant que l'herbe d'un de ces parcelles se mange, celle des autres ait le temps de pousser. Quand on sait que les plantes vivent autant par leurs feuilles que par leurs racines, on ne peut qu'applaudir à un aussi bon précepte; cependant on a raison de s'étonner que cet usage ne soit pas généralement mis en pratique.

Travaux d'amélioration.—Les mêmes travaux d'amélioration, soit pour bonifier la qualité de l'herbe, soit pour en augmenter la quantité, sont nécessaires à ces prairies comme à celles de seconde classe.

Le dessèchement complet des parties trop humides favorisera la destruction des mauvaises herbes, et les engrais feront d'autant plus d'effet sur le sol de ces prairies qu'il sera de meilleure qualité. Dans ces parties humides ou marécageuses, l'usage des cendres fera périr les ajoncs, les roseaux et les laïches; pour les détruire, on fait faucher, au printemps, les places où elles croissent; on y sème des cendres, qui entrent dans leurs tubes ouverts et les brûlent. Un mois après, on use du même moyen: il y a peu de ces plantes qui y résistent; les bonnes profitent de cet engrais, et le pré se bonifie à vue d'œil.

La combustion de ces mêmes plantes sur le lieu même produit le même effet, et ce moyen d'amélioration est moins dispendieux que le premier.

De tous les engrais que l'on peut employer sur les prairies de cette classe, le meilleur est celui procuré par des irrigations régulières. En eaux troubles, il peut remplacer tous les autres, et en eaux limpides, il a la double propriété de fertiliser le sol et de lui procurer en même temps l'humidité suffisante, qui lui manque presque toujours pendant l'été, ou sous des températures habituellement chaudes.

C'est donc par cette amélioration des immenses prairies que l'on rencontre sur les bords de la grande quantité de ruisseaux et de rivières dont notre sol est favorisé, que l'on pourra en tripler les produits, et augmenter dans la même proportion le nombre de bestiaux qu'elles nourrissent actuellement.

Les prairies trop constamment arrosées changent de nature, et aux bonnes herbes se substituent de mauvaises; ainsi il convient de leur ménager les irrigations.

Il est des prairies dont le sol est élevé presque tous les ans par les inondations; d'autres où il peut l'être à volonté par des irrigations d'eau trouble. La surface de telles prairies fournit, en l'enlevant de loin en loin, à leurs propriétaires un engrais plus durable que celui du fumier.

Consommation de leurs produits.—Le plus ordinairement on fauche les prairies de cette classe pour les convertir en foin, principalement celles qui ne sont point enclôses, parce qu'il ne serait guère possible d'en faire pâturer les produits. Quant aux prairies enclôses, on en fait consommer les produits en sec ou en vert, selon les lieux et les circonstances.

Dans les prairies enclôses, la fauche laisse quelques herbes sur pied dans le voisinage des clôtures. Là, c'est une bonne pratique que de mettre les bestiaux dans

ces prairies pendant quelques jours, immédiatement après leur fauchaison, pour utiliser ces herbes, qu'ils recherchent alors et qui, à l'époque des regains, ne seraient plus d'aucune valeur.—(A suivre.)

La graine de cuscute et les fumiers frais.

On dit que la graine de cuscute, terrible parasite du trèfle, résiste aux organes digestifs des animaux et sort intacte de leur corps pour revenir sur les champs avec les engrais.

Il importe donc de ne pas fumer, avec du fumier frais, les champs destinés à porter du trèfle. Il arrive parfois que la cuscute envahit les pâturages, ce dont il ne faut pas s'étonner, la graine se trouvant dans les déjections des animaux; souvent elle entre dans la composition de foin avec la plante entière et arrive en définitive au champ, où elle ne tarde pas de germer. Il est donc bien facile de comprendre pourquoi, avec la même semence de trèfle, certains champs sont infestés par la cuscute tandis que d'autres en sont tout à fait exempts.

Cendres de bois ou de végétaux pour la culture des pommes de terre.

L'emploi de ces cendres à la culture des pommes de terre, contribue puissamment à augmenter la production de ce précieux tubercule.

Voici comment on doit procéder afin d'obtenir ce résultat:

On sème une ou deux poignées de cendres sur chaque tubercule que l'on plante et autour. Si l'on peut, au moment de buter, semer de nouveau des cendres à la surface du sol, mais cette fois au pied de chaque touffe, on obtient des résultats encore meilleurs. À défaut de cendres de bois ou de charrée (cendres lossivées) on peut parfaitement employer, comme cela se pratique aussi, des cendres provenant de mauvaises herbes. La terre brûlée, que ces mauvaises herbes contiennent, produit également un bon effet.

Avantages de la plantation des aulnes

L'aulne est, sous certains rapports, un arbre plus précieux qu'on ne le suppose. Il fait bien sur les bords de l'eau: d'une rivière ou d'un ruisseau. L'aulne est surtout précieux pour garantir les terres des ravages causés par le débordement des rivières. Une lisière de ces arbres vaut bien une digue contre les inondations, car ses racines forment un chevelu très-épais.

L'aulne convient aussi parfaitement pour reboiser les terres humides; il réussit très bien dans les graviers, les sables, les limons où le peuplier ne donnerait pas toujours des résultats satisfaisants.

On peut reconquérir par des plantations d'aulnes les empiétements que les rivières font sur les terres, et on reconstruit ainsi rapidement un sol cultivable; les inondations, au lieu d'entamer, déposent d'excellents limons, et l'exhaussement du terrain a lieu sans qu'on s'en doute. De mauvais terrains prennent ainsi une grande valeur.

L'avortement des vaches

Voici quelques bons conseils propres à prévenir l'avortement des vaches, qui se produit malheureusement trop souvent dans les campagnes, faute de précautions.

L'avortement a lieu plutôt au printemps, dès que les vaches sont mises au pâturage, plutôt qu'en toute autre saison, parce que l'herbe est moins mûre et ne fournit qu'une nourriture débilitante. Les vaches d'un tempérament lymphatique sont moins sujettes que les autres à l'avortement occasionné par des courses et des sauts désordonnés. Les coups de cornes, les chocs, l'espace trop resserré pour le passage des bêtes, une stabulation trop prolongée, produisent aussi parfois le même résultat.

Il est important de faire sortir chaque jour les bêtes, ne serait-ce que pour les conduire à l'abreuvoir afin qu'elles puissent y prendre quelque liberté. Au printemps, les vaches ne doivent être mises au pâturage que lorsqu'elles ont une faim assez active, de façon qu'elles songent à manger et non à se livrer à toutes espèces d'évolutions. Il ne faut pas oublier, avant de livrer aux vaches l'herbe fraîche des prairies, ou de les mettre au pâturage, de leur donner tous les matins une bonne ration de fourrage sec.

Les pommes de terre employées comme semence.

Voici quelques excellents conseils donnés par M. Graham dans un journal anglais, le *Farmer's Magazine* :

La semence doit être prise dans des récoltes parfaitement mûres, et les tubercules de moyenne grosseur devront avoir la préférence : ils devront être plantés entiers ; mais, avant leur enfouissement dans la terre, on devra les étendre un peu éloignés les uns des autres dans un lieu à température chaude et exposé à la lumière ; cela permettra aux tubercules de fournir des pousses de couleur pourpre et d'un demi-pouce de longueur. On n'en conservera que deux qui devront être les plus vigoureuses et on supprimera les autres.

M. Graham a fait de nombreuses expériences sur les pommes de terre, tant en Angleterre qu'en Irlande, et il a reconnu que les succès dans les récoltes provenaient du mauvais choix dans les semences.

On a généralement l'habitude de garder les tubercules les meilleurs et les plus sains pour la cuisine, et de réserver les plus petits pour les semences ; il ne faut donc pas s'étonner des non réussites. La méthode aussi, qu'on suit souvent, de réserver de petits tubercules arrachés avant leur maturité, est le plus déplorable système qui ait pu être adopté.

Le plâtrage des fumiers.

Le plâtrage des fumiers donne les meilleurs résultats, pourvu que l'on en fasse usage d'une façon convenable.

Voici comment on opère généralement : On arrose la surface du terrain destiné à recevoir le fumier, puis on y répand à peu près deux pintes de plâtre trituré, par trois pieds carré ; on met ensuite une couche de

fumier d'à peu près quatre pouces, on arrose de nouveau et on plâtre successivement jusqu'à ce que le tas soit arrivé à sa hauteur. La dépense est comme on le voit, peu considérable. Une ou deux fois par semaine on asperge le fumier sur ses faces libres et on obtient bientôt, par l'adjonction du plâtre, un engrais très-riche en principes fertilisants.

Pour bien se rendre compte des résultats, il suffirait de fumer deux terres portant la même récolte, l'une avec du fumier plâtré et l'autre avec du fumier non plâtré, et on verrait bien vite le bon effet produit par le fumier plâtré.

Pommes de terre fermentées données en nourriture aux animaux.

Une bonne cuisine est peut-être tout aussi utile pour les animaux que pour les hommes. On sait que les aliments fermentés sont généralement recherchés par le bétail et que ces aliments sont plus facilement digestibles ; nécessairement alors toute l'économie de l'animal doit bien s'en trouver, au double point de vue de la protection de la viande, du lait et même sous le rapport du travail.

Les pommes de terre ne donnent pas des résultats merveilleux lorsqu'on les fait consommer par les vaches ; il est donc nécessaire de les façonner un peu, et voici à ce sujet un excellent procédé : on divise les pommes de terre au moyen d'un coupe-racines, on fait un lit au fond du cuvier sur lequel on jette une certaine quantité de son, et on continue ainsi jusqu'à ce que le vase soit plein ; on laisse fermenter pendant quarante huit heures et parfois plus longtemps, ce qui tient à la température qui ne devrait jamais être au-dessous de 10 degrés centigrades ; ce mélange ne tarde pas à donner une odeur alcoolique, et c'est à ce moment qu'il peut être servi avec profit au bétail. Les vaches mangent avec avidité la ration qui leur est distribuée et on affirme que leur lait est plus abondant et de meilleure qualité. Il est facile d'essayer et de bien savoir par conséquent à quoi s'en tenir.

La propreté du corps

La propreté du corps est la mère de la santé. Il n'est pas d'adage plus vrai. Sans doute, la propreté ne produit pas toujours la santé, mais c'est un puissant moyen de la conserver et de la recouvrer. La preuve en est facile. La peau qui enveloppe notre corps est poreuse, et c'est par les pores que la transpiration se fait. C'est ordinairement par les pores que les miasmes s'exhalent. Or, lorsqu'ils sont fermés par la saleté, la transpiration et les miasmes restent concentrés dans l'intérieur du corps et deviennent le germe d'une foule de maladies.

Par ce simple exposé, on sent la nécessité urgente où l'homme est de se laver souvent. Les médecins les plus distingués par leurs talents sont d'avis que nous devons prendre un bain tous les huit jours, en été comme en hiver, afin de conserver notre santé et de nous préserver de bien des maladies. Dans les localités où il y a des bains publics, la chose est facile. A défaut de ces bains, qu'on se procure un bucket, qu'on y trempe une serviette, et qu'on se lave

le corps pendant un quart d'heure : ce lavage suffit. Dans l'hypothèse qu'on trouve l'eau trop froide en hiver, qu'on la fasse tiédir. Il est à remarquer ici que les lotions d'eau froide tonifient le corps, le soulagent, le rendent actif et léger.

Choses et autres.

Petit traité sur la culture du tabac, par Ls-N. Gauvreau, écr.— Une nouvelle édition considérablement augmentée de ce " traité sur la culture du tabac " est maintenant sous presse à notre établissement, et sera prêt à être livré au public la semaine prochaine. Le prix de cette brochure, indispensable à ceux qui se livrent à la culture du tabac, sera de dix centins, expédié franco par la poste.

L'agriculture, l'industrie et le commerce.—Malheureusement l'esprit industriel, l'esprit commercial, ne sympathisent pas toujours avec l'esprit agricole. Il existe un certain antagonisme qui certainement n'a pas raison d'être ; et cependant, n'est-ce pas l'agriculture qui produit les matières premières, sans lesquelles l'industrie et le commerce seraient souvent fort à plaindre ? N'est-ce pas l'agriculture qui nourrit les classes laborieuses et qui leur donne la force nécessaire pour supporter les fatigues du travail ? Eh bien ! dans cet ordre d'idées, les industriels et les commerçants devraient se trouver à la tête des grandes entreprises agricoles, ils devraient les soutenir, les encourager de tous leurs efforts et leur prêter un appui moral qui pourrait leur rendre de si grands services. Si l'on veut que la civilisation marche et progresse, il faut absolument que l'agriculture, l'industrie et le commerce soient étroitement liés entre eux et se tiennent par la main. L'industrie ne peut vivre sans l'agriculture, le commerce tarirait dans sa source sans le secours de cette bonne mère nourricière qui donne gracieusement à tous les hommes ce dont ils ont besoin, sans établir aucune distinction. Voilà une vérité que l'on devrait bien comprendre.

L'argent provenant des bénéfices réalisés dans l'industrie et le commerce pourrait être en partie utilisé à la fertilisation du sol : ce qui contribuerait à rendre les matières premières plus abondantes, et faciliterait la création de manufactures nouvelles, donnant par là un large développement à la circulation des produits. Ces principes économiques ne sauraient être trop vulgarisés, car ils sont la base sur laquelle repose l'avenir des sociétés.

Le secret d'une bonne culture.—Nous avons souvent répété que le plus riche cultivateur n'est pas celui qui possède une grande quantité de terres, mais celui qui les cultive le mieux. Voici à ce sujet une petite anecdote rapportée par Plin, célèbre écrivain latin :

" Un Romain retirait de son tout petit champ de plus abondantes récoltes que ses voisins avec leurs vastes terres. La jalousie s'en mêlant (elle existait, hélas ! de ce temps comme du nôtre), on l'accusa de sorcellerie. Obligé de comparaître devant le peuple, il transporta au forum tous ses instruments aratoires, des outils en fer parfaitement travaillés, de pesantes houes, de fortes charrues ; il emmena aussi avec lui sa fille vigoureuse, modestement mais proprement vêtue, ainsi que ses bœufs bien gras et bien nourris, puis, s'adressant à l'assemblée : " Voilà, Romains, dit-il, tous mes sortilèges ; mais ce que je ne puis ni vous montrer, ni apporter sur la place publique, ce sont mes travaux, mes veilles et mes sueurs. "

Voilà de grandes vérités qu'il faudrait toujours proclamer bien haut.

* * * L'agriculture, c'est l'indépendance du corps par le travail, et le travail c'est la dignité et la moralité des sociétés modernes.—Comte de Lautrec.

Emploi des vases vernissés.—L'emploi des vases vernissés est parfois dangereux ; pour faire disparaître le danger, il faut, avant de se servir du vase vernissé, faire bouillir dedans de l'eau salée, afin de dissoudre l'oxyde de plomb et de cuivre qui se trouve libre dans le vernis. Il y a toujours danger, assure-t-on, à se servir de vases en terre vernissés, pour la préparation ou la conservation d'aliments acides.

RECETTES

Moyen pour reproduire les géraniums.

Au lieu de couper les boutures au-dessous du nœud foliaire, on les casse avec précaution dans les entre-nœuds, en ne conservant qu'une seule feuille garnie d'un œil ; de cette façon on peut faire autant de boutures qu'il y a de feuilles. On enterre les boutures jusqu'à cet œil dans une plate-bande de sable ; en plein air et au soleil ; on tient ce sable humide par de légers arrosements. Quinze jours après, les boutures sont presque toutes prises et il n'y a qu'à les développer comme à l'ordinaire. Ce seul œil conservé donne, à ce qu'il paraît, un sujet beaucoup mieux fait que celui provenant des boutures de branches ; seulement il demeure un peu plus longtemps à se former. Dans ces boutures, il ne faut rien couper avec la serpette, il faut tout casser.

La pourriture des moutons.

Après avoir cherché longtemps d'où provenait la pourriture des moutons, il a été reconnu que le pâturage en terre humide en était l'unique cause. Or, ici, comme dans toutes les maladies de l'espèce ovine, le meilleur remède se trouve dans la vigilance du cultivateur. En vain les vétérinaires cherchent-ils des antidotes à ces maladies, le meilleur est en possession du berger : qu'il évite de conduire son troupeau à une heure trop matinale, qu'il le rentre aussitôt que le brouillard s'étend sur la terre, et il épargnera ainsi la santé si fragile de ses moutons et des frais occasionnés par son imprudence. Voici le remède employé contre cette maladie : On prend de la racine de gentiane rouge, des baies de genévrier que l'on mélange en proportions égales puis on les donne en nourriture aux animaux atteints, en augmentant la dose jusqu'à guérison entière. Ce procédé donne presque toujours d'excellents résultats.

Un cheval couronné ; moyen pour le guérir.

Chacun sait qu'un cheval couronné a perdu beaucoup de sa valeur, surtout si la couronne, comme cela arrive souvent, laisse des traces visibles. Pour éviter cet inconvénient, lorsque le cheval vient d'éprouver cet accident, reconduisez-le au pas jusqu'à Pécurie. Jetez des seaux d'eau froide sur la blessure pour la nettoyer parfaitement, sans frotter par aucune friction : essayez ensuite avec un linge très-doux et mettez sur la blessure une couche d'environ un travers de doigt d'épaisseur de coton bien cardé ; fixez le coton par une large bande de flanelle (et non de toile), recouvrez le tout d'une genouillère de peau, afin de prévenir les coups, mais sans la serrer trop.

Laissez reposer le cheval pendant trois ou quatre jours sans toucher l'appareil. Levez alors la genouillère et le bandage ; enlevez ensuite, mais délicatement, le coton autour de la plaie, sans toucher la croûte qui se sera formée ; promenez le cheval au pas, afin que la croûte ne se rompe pas ; puis mettez une nouvelle couche de coton, sans enlever celui qui est adhérent à la croûte ; remettez le bandage et la genouillère. En douze ou treize jours, la croûte tombe, et l'on voit dessous une peau nouvelle recouverte de poils, sans aucun changement, même dans la couleur.

VENTE PAR LE SHÉRIF

L'HONORABLE ISIDORE THIBAudeau, de la cité de Québec, L'HONORABLE JOSEPH ROSAIRE THIBAudeau, de la cité de Montréal, et ALFRED THIBAudeau, de Manchester (Angleterre), tous trois marchands, et faisant affaires comme tels en société, en la cité de Québec, sous la raison sociale de Thibaudeau, Frères et Compagnie, Demandeurs ; vs. VENERAND CÔTÉ, marchand, de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte.

1. Une terre sise et située au premier rang de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte, de deux arpents de front sur environ douze arpents de profondeur ;

2. Une autre terre sise et située en le deuxième rang des concessions de la dite paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte, contenant trois arpents et demi de front sur environ vingt-neuf arpents de profondeur ;

3. Une autre rente annuelle constituée de huit piastres par année, payable semi-annuellement le dix-sept janvier et le dix-sept juillet de chaque année, au capital de cent trente-trois piastres et trente-trois centins;

4. Une autre rente annuelle constituée de huit piastres par année, payable le onze février de chaque année, au capital de cent trente-trois piastres et trente-trois centins, sur un emplacement sis et situé au même endroit, et désigné sous le numéro cent soixante (160);

5. Une autre rente annuelle constituée, de cinq piastres cinquante centins, payable le premier de chaque année, au capital de quatre-vingt-onze piastres et soixante-quinze centins.

Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte, JEUDI, le TROISIEME jour de MARS prochain, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS,

Shérif.

24 février 1881.

VENTE PAR LE SHÉRIF.

THOMAS PHILIPPE PELLETIER, cénier, marchand, des Trois-Pistoles, Demandeur; contre **PAUL BEAULIEU**, cultivateur, de la paroisse de Sainte-Françoise, Défendeur, c'est-à-savoir:

1. Une terre située en la cinquième concession de la seigneurie des Trois-Pistoles, en la paroisse de Sainte-Françoise, en le comté de Témiscouata, en le district de Kamouraska, de trois arpents de front sur quarante-deux arpents de profondeur;

2. Une autre terre située en la septième concession de la seigneurie des Trois-Pistoles, en la dite paroisse de Sainte-Françoise, de trois arpents de front sur trente et un arpents et demi de profondeur.

Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Françoise, MARDI, le PREMIER jour de MARS prochain, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS,

Shérif.

24 février 1881.



GONTRATS DE LA MALLE.

DES commissions adressées au Maître Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à midi, le 18 MARS prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, à dater du 1er JUILLET prochain, savoir:—

BERTHIER et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

CHICOUTIMI et **TREMBLAY**, six fois par semaine.

ESCUMINAC et **FLEURANT**, une fois par semaine.

L'ANSE AU FOIN et **TREMBLAY**, deux fois par semaine.

LEVIS et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

MAPLE GROVE et **SOMERSET**, trois fois par semaine.

MATANE et la STATION DE ST-OCTAVE, six fois par semaine.

MURRAY BAY et **STE-AGNES**, douze fois par semaine.

ST-ARSENE et **VIGER**, trois fois par semaine.

ST-AUBERT et la STATION DU CHEMIN DE FER, six fois par semaine.

STE-CLAIRE et **ST-MALACHIE**, six fois par semaine.

ST-DENIS et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

ST-GERVAIS et la STATION DU CHEMIN DE FER, six fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, aux bureaux intermédiaires et au bureau du soussigné, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 4 février 1881.

17 février 1881.

LOVELL'S GAZETTEER

OR

BRITISH NORTH AMERICA.

Cet ouvrage contient la description la plus récente et la plus authentique d'un-delà de 7,500 cités, villes et villages des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise et du territoire du Nord-Ouest; de plus des informations générales puisées aux sources officielles, concernant le nom, l'endroit, l'étendue, etc., de plus de 1,800 lacs et rivières. Cet important ouvrage contient aussi un tableau des routes et chemins montrant la proximité des stations de chemins de fer, des havres de mer, de lacs et de rivières, avec des cités, villes, villages, etc., des différentes provinces; ce tableau est d'une utilité incalculable. Une carte très bien coloriée du Canada est jointe au volume, dont l'éditeur est M. P. A. Grossby qui a été assisté dans la rédaction par plusieurs écrivains.

On sollicite des souscripteurs et l'on demande des agents
Prix de l'ouvrage: \$3 payables à la livraison.

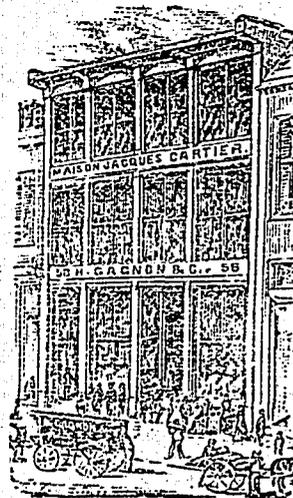
JOHN LOVELL & FILS, Imprimeurs, Montréal.

Montréal, 14 août 1880

Avis aux souscripteurs.—En considération de certains renseignements que MM. les Editeurs de cette utile et intéressante publication ont jugé nécessaire d'ajouter, la distribution de ce volume ne se fera aux souscripteurs que dans le cours de février, quoiqu'elle ait été annoncée pour le mois de janvier.

MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.



NO. 58
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.